

SECTEUR 2. TY GUEN



À proximité des équipements et des services, le site vise à proposer une nouvelle offre de logements participant pleinement à l'animation du bourg.

Dans ce cadre, une liaison piétonne est à prévoir pour relier les différents équipements situés à l'ouest et au nord de l'opération.

L'accès véhicule pour les futures constructions doit être unique et permettre de desservir l'axe existant. Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

Dans sa composition, l'aménagement du site doit prévoir un alignement du faitage de la première construction nord-sud afin de fermer visuellement le site.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.

<b>Superficie :</b>	0,45 hectare		
<b>Répartition :</b>			
100%	<b>Habitat</b>	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
<b>Densité :</b>	13 logements / hectare		
<b>Nombre de logement (min) :</b>	6		
<b>Nombre de logements sociaux (min) :</b>	0		
<b>Système assainissement privilégié :</b>	Individuel		
<b>Programmation estimée :</b>	2027-2030		